ZOOM sur...

L'Association des paralysés de France en

HAUTE LOIRE

novembre 2014 / **n° 7**

Sommaire

La vie de la Délégation	p 2
Vie Associative	p 4
Les Ressources	p 8
Vos droits	p 10
La vie politique	p 12
Les infos nationales	p 15
L'APF sur Internet	p 20

L'équipe de Délégation :
Delphine Mestre Directrice
Françoise Roux Vie associative
Florine Gerentes Secrétaire
Anastase Litas Comptable

Le Parc de Matériel Médical
Henri Gibert Coordinateur
Jean Paul Rozand Technicien
Michel Godefroy Technicien

Le Conseil Départemental :
Denis Gerenton Représentant
Alain Midroit Suppléant
Madeleine Belledent
Michel Sabatier

Rejoignez nous sur facebook :
delegation.apfhauteloire@facebook.com
Et aimez notre page fan :
L'APF en Haute-Loire

Une chance pour vous, une chance pour nous

Bulletin départemental de la délégation APF de Haute-Loire
10 chemin de Pimprenelle 43700 BRIVES CHARENSAC - tél. 04 71 05 20 30 - fax 04 71 02 66 74 - dd.43@apf.asso.fr
directeur de publication Delphine MESTRE - parution trimestrielle
http://dd43.blogs.apf.asso.fr

LA VIE DE LA DELEGATION

LES ERI : ETAT REGIONAUX DE L'INCLUSION

Les États Régionaux de l'Inclusion 2014 de la région Auvergne ont eu lieu le 14 octobre dernier à Cournon d'Auvergne.

Pour rappel, les équipes régionales de l'APF souhaitent réunir chaque année, les acteurs locaux autour de l'un des enjeux suivants : éducation, emploi, accès à la vie de la Cité, solidarité et vieillissement…
Avec ces Etats Régionaux, l'APF veut faire progresser concrètement l'inclusion, sur le terrain, en permettant l'identification des freins, des leviers et des résultats à atteindre. En faisant également un état des lieux concernant le thème choisi et en mobilisant la société civile autour de ce dernier ainsi que les responsables politiques et administratifs. Une façon de faire progresser sur le territoire, concrètement, avec tous les acteurs concernés, la société inclusive que défend l'association.

Lors de notre calendrier d'activités trimestrielles, nous avions proposés cette manifestation, et 6 adhérents ont participé à cette journée d'étude.

Les interventions étaient nombreuses et riches sur le thème suivant :

L'accès aux soins pour tous : du projet à l'engagement ?

Tous les documents, photos et interventions de la journée sont en ligne sur le blog dédié :
http://etatsregionauxdelinclusion-auvergne.blogs.apf.asso.fr/

LE PARC MATERIEL MEDICAL APF.

Cette année, nous avons pu renouveler le poste de M Gibert au sein du Parc Matériel Médical grâce au soutien de l'association RES PUBLICA (via le Labo de l'Innovation APF), qui nous attribué une subvention de 25 000 € pour l'année 2014. Cette somme a été entièrement affectée au coût de l'embauche du technico-commercial, M Gibert (1 ETP) sur une mission de coordinateur, permettant le développement du projet sur le département de la Haute-Loire.

L'association RES PUBLICA intervient largement autour de problématiques d'intérêt général en véhiculant des valeurs fortes telles que la Solidarité, la Citoyenneté, la Liberté de penser, de s'exprimer et d'agir. Res Publica veut promouvoir la responsabilité de chaque citoyen à s'impliquer pour faire avancer la société !
L'engagement de l'association Res Publica se traduit à la fois par son implication sur le terrain au Burkina Faso en tant qu'acteur du développement mais aussi au travers de nombreux partenariats par le financement de projets défendant les mêmes valeurs.

Ainsi, pour résumer, Res Publica défend :
› le progrès social, le développement intellectuel et économique ;
› les initiatives et les innovations économiquement viables et durables ;
› les droits essentiels des populations et la sauvegarde des engagements de l'Etat dans les services publics.

RES PUBLICA
Progrès Social et Développement

C'est dans ce contexte que RES PUBLICA nous a soutenus sur 2014, nous permettant de démarrer de nouvelles activités au sein de notre Parc Matériel Médical, mais aussi de pouvoir poursuivre celles dans lesquelles ce dernier est engagé depuis de nombreuses années.
Merci à cette association.

Pour rappel : le Parc Matériel Médical depuis cette année a développé une activité de vente de matériel technique adapté mais aussi de location (ex : lit médicalisé), et en assure la livraison, la mise en place mais aussi l'entretien.
Il effectue également toujours les réparations du matériel technique sur site comme à domicile.

Contacts : 04.71.05.39.27

VIE ASSOCIATIVE RETOUR EN PHOTOS

JOURNEE DES ACTEURS 4 AVRIL 2014

Les acteurs APF de la région Auvergne, 2ème édition !
En 2012, lors de la **1ère rencontre régionale des acteurs APF en AUVERGNE,** le congrès de Bordeaux (mai 2011), et le vote du projet associatif 2012-2017 de l'APF **« Bouger les lignes pour une société inclusive »** avaient été évoqué ainsi qu'une des priorités du Projet Stratégique National qui est de ***« promouvoir les liens entre les acteurs de l'APF ».***

Lors de cette deuxième rencontre, **à LEMPDES SUR ALLAGNON en Haute-Loire,** l'ambition était la même: consolider une culture et une identité associative en région, et favoriser la participation effective de tous ses acteurs.
Toutes les composantes de l'association étaient représentées : adhérents, bénévoles, familles, salariés et usagers mais aussi ceux qui sont en posture de responsabilité associative : élus des Conseils Départementaux, du Conseil APF de Région, des Conseils de la Vie Sociale.
Un temps d'échanges et de concertation associative à l'échelle régionale précieux.

ODYSSEE A ST PAULIEN LE 13 AVRIL 2014

ZOO ST MARTIN LA PLAINE 27 MAI 2014

L'ETANG DES BARTHES FREYCENET LATOUR 10 JUIN 2014

« Sous un soleil ardent + chaleur, nous étions environ 15 personnes à prendre la direction de FREYCENET LA TOUR pour aller à l'étang de Barthes, d'abord pique-niquer, puis se balader le long de l'étang et des éoliennes, c'est un endroit très agréable.

Puis en route pour le MONASTIER chez Manou voir son arbre généalogique qui remonte jusqu'en 1336, il est peint sur le mur et il a fallu 29 ans pour le faire, Manou nous avait préparé un goûter que nous avons apprécié. » Cécile

VOYAGE AU CAP D'AGDE EN JUIN

BARBECUE LE 3 JUILLET 2014

INTERFOLK 24JUILLET 2014

LA FETE FORAINE 2014

LES SORTIES A VENIR

Les dates importantes à retenir !!!

- Repas de noel le 9 décembre GA Le Puy
- Repas de noel le 17 décembre GA Brioude
- Repas de noel le 12 décembre GA Monistrol

Le planning des activités du premier trimestre 2015 est joint à cet envoi avec le bulletin de préinscription.
Nous vous rappelons l'importance de nous retourner ce document rempli pour vous préinscrire aux différentes activités proposées par votre délégation. Il est nécessaire pour une bonne organisation de ces temps d'échange et de loisirs que nous connaissions le nombre de participants ce qui détermine le maintien ou non de l'activité, l'organisation des transports, la réservation des locaux mais aussi le nombre de bénévoles.

LES RESSOURCES

HANDIDON

Point d'étape HANDIDON

Cette collecte nationale est la première cette année et doit se répéter comme évènement phare en tant « qu'opération ressource » de notre mouvement. L'argent récolté viendra directement alimenter les budgets des délégations suite à une forte baisse des donateurs ces dernières années.

Au-delà de la collecte, elle permet de pouvoir communiquer sur notre association et sur nos actions départementales respectives.

Au sein de notre délégation, la poursuite de notre mission de lutte contre l'isolement doit pouvoir se poursuivre sur un département rural comme le nôtre, où les adhérents prennent plaisir à se rassembler, et à se retrouver.

Nous devons pouvoir continuer à proposer, organiser, encadrer et dynamiser la vie associative, sous forme d'ateliers comme de sorties, ou de rencontres mensuelles.

Ainsi, le 15 octobre dernier, soit au tiers du parcours, nous en étions à 31% de l'objectif fixé par le siège national de l'APF.

La Haute-Loire se place 3ème dans le top 5 des départements au niveau national avec 65% de son objectif atteint au bout d'un mois d'action, derrière nos voisins de la Lozère (85%) et du Jura (73%) !

Bravo et merci de votre soutien à tous et de votre implication.

Continuons notre mobilisation !!! Proposons des tickets HANDIDON autour de nous et communiquons !!!

Des tickets sont disponibles à la délégation, n'hésitez pas à en faire la demande !

Attention, vous avez jusqu'au 1er décembre pour nous retourner vos souches et vos règlements !!

LOTO

L'APF a organisé pour la 1ère fois un LOTO dans le cadre de l'opération HANDIDON le dimanche 19 octobre 2014 à la Maison pour Tous de Brives-Charensac.

Malgré l'été indien, 168 joueurs étaient présents.

Une recette de 2118.90 euros a eu lieu pour un bénéfice de 1022.54 €uros

Les 1er lots attribués étaient :

1er prix : Un Voyage de 4 jours pour 2 personnes en pension complète « Shopping Via Barcelone »

2ème prix : Un Téléviseur Philips 81 cm + un voyage pour 2 personnes au Marché de Noël à Annecy.

3ème prix : Repas gastronomiques à l'Auberge La Renouée pour 4 personnes + 1 Coffret de Vins

4ème prix : Une cafetière Tassimo + 1 Bon repas

Et de nombreux autres lots de valeurs ont été gagné grâce à nos partenaires sollicités par nos bénévoles mobilisés pour la mise en place de ce Loto.

La Délégation APF 43 remercie très chaleureusement l'ensemble des partenaires qui se sont engagés à ses côtés pour cette première édition de LOTO HANDIDON. Ce LOTO n'aurait pas pu voir le jour sans leur soutien.

Nous remercions également l'ensemble des bénévoles qui ont répondu présents pour cette opération et sans qui également nous n'aurions pas pu organiser cet évènement.

SUPER U

Grace à l'accueil dans son supermarché qu'il nous a réservé, **Monsieur BOUTREUX, Directeur de SUPER U AIGUILHE** a permis à nos bénévoles et adhérents présents, de sensibiliser le public à nos missions et de vendre pas moins de 28 carnets de tickets-dons dans le cadre de notre grande action nationale, le samedi 18 octobre.
UN GRAND MERCI A TOUS : partenaires, adhérents, bénévoles et donateurs.

Ainsi, les 18 et 19 octobre derniers, 381 tickets ont été vendu, soit une recette 762.50 Euros.

PLIAGES KDOS MAGAZIN JOUPY

Depuis lundi 10 novembre et jusqu'au 19 décembre, une équipe de bénévoles se mobilise pour plier des cadeaux au magasin de jouets JOUPY à BRIVES CHARENSAC.
Cette action permet de récolter de l'argent pour faire vivre les activités de votre délégation mais aussi et surtout permet de sensibiliser le public à nos actions.
Des tickets don HANDIDON sont également en vente sur place.

Pour toutes ses activités, nous remercions tous les bénévoles qui se donnent à fond. Nous sollicitons d'avantage d'adhérents afin de se joindre à eux pour les opérations ressources en 2015.

DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité dans laquelle est engagée notre délégation départementale, des temps de travail sont programmés afin d'aborder différents thèmes.
Vous pouvez vous inscrire et participer à ses temps de travail, afin de nous apporter vos idées et vos commentaires afin de toujours mieux améliorer nos actions.

Groupe de travail RESSOURCES

- SEMAINE NATIONALE le jeudi 27 novembre de 9h à 11h
- FETE DU SOURIRE le mardi 2 décembre de 9h à 11h
- FRIPERIE BROCANTE le mardi 2 décembre de 14h à 16h
- AUTRES MANIFESTATION le mardi 11 décembre de 9h à 11h

Groupe de travail LOISIRS

- 6 janvier 2015 de 9h à 11h
- 27 janvier 2015 de 9h à 11h
- 3 février 2015 de 9h à 11h

VOS DROITS

Pour rappel la mise à jour des barèmes des prestations est disponible dans votre délégation.

PERMANENCE SOCIALE

La délégation du Puy de Dôme dispose désormais d'un travailleur social dont la mission est de répondre à la demande sociale. Judith assure bénévolement ses permanences depuis le 16 octobre tous les jeudis de 9 h a 11h30 à l'exception des vacances scolaires.
N'hésitez donc pas à la contacter au 04.73.16.11.90

TRANSPORT

Le Transport à la Demande (TAD) à destination des personnes en situation de handicap ou de dépendance est soumis à une nouvelle sectorisation à compter du 1er septembre 2014.
En effet, le département est découpé en 4 secteurs fonctionnant chacun 3 jours par semaine :

- secteur 1 : mardi, mercredi et vendredi
- secteur 2 : lundi, jeudi et samedi
- secteur 3 : lundi, mercredi et samedi
- secteur 4 : mardi, jeudi et vendredi

contact et réservations :
Service des transports du Conseil Général de Haute-Loire
Tel 04.71.07.42.36 ou transports@hauteloire.fr

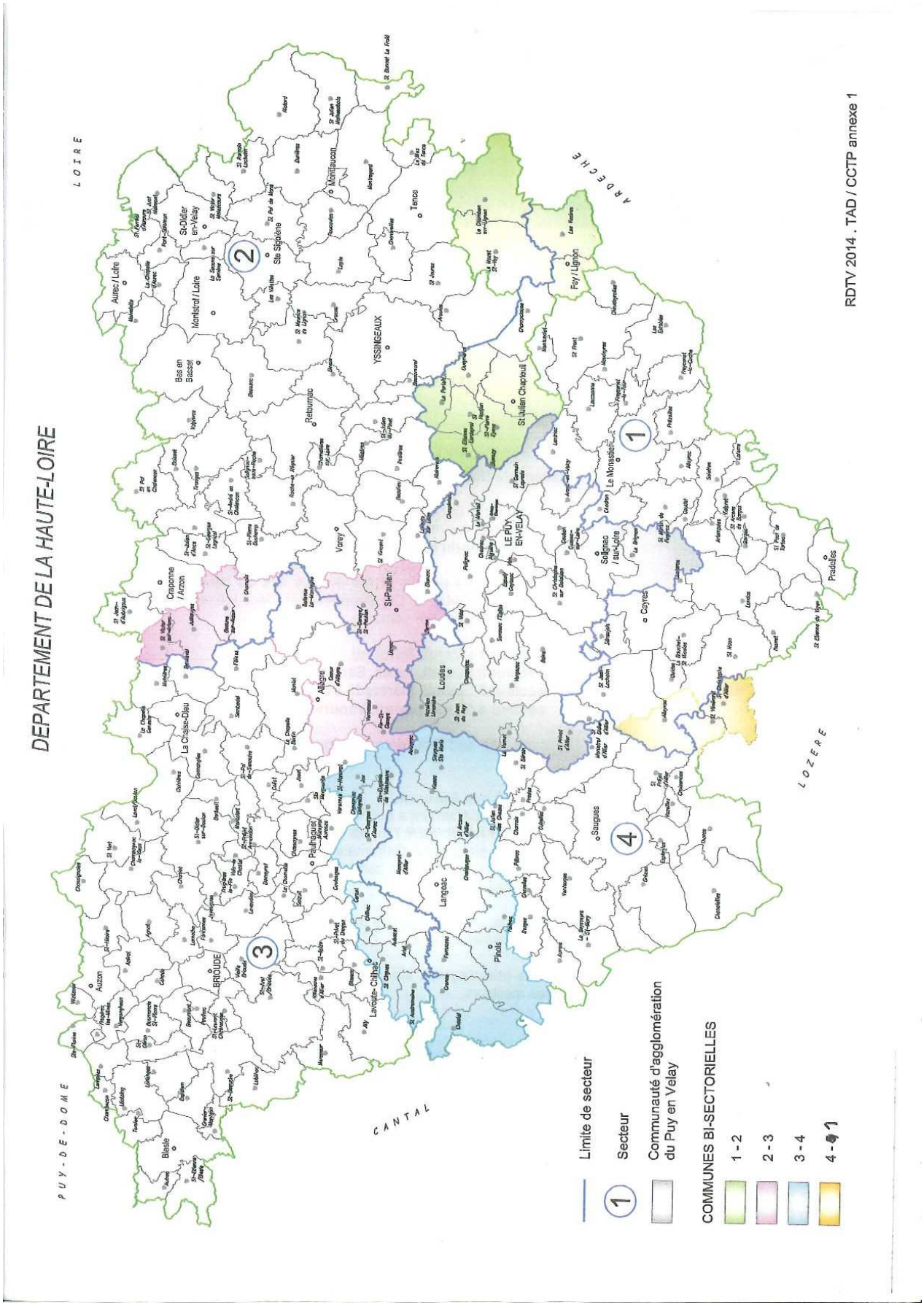
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
RDTV 2014 . TAD / CCTP annexe 1
LOIRE
ARDECHE
LOZERE
CANTAL
PUY-DE-DOME
Limite de secteur
Secteur
Communauté d'agglomération du Puy en Velay
COMMUNES BI-SECTORIELLES
1 - 2
2 - 3
3 - 4
4 - 1

LA VIE POLITIQUE

L'ASSEMBLEE GENERALE

Cette année l'Assemblée Générale s'est tenue à Amiens le 28 juin dernier. Les débats et échanges sur les enjeux internes et externes ont démontré le dynamisme de l'association et de ses acteurs. Quatre motions politiques ont été adoptées lors de cette assemblée. Vous pourrez lire ci-après les extraits de ces motions :

1. « Conférence nationale du handicap 2014 : l'appel des adhérents de l'APF au Président de la République » : par laquelle les adhérents de l'APF, dénoncent fortement le fait que de plus en plus de personnes en situation de handicap et leur famille vivent dans la précarité et l'exclusion. Les adhérents demandent que la Conférence Nationale du Handicap prenne en compte nos demandes oubliées :

- la création du revenu d'existence
- le financement intégral de tous les moyens de compensation pour tous
- les moyens nécessaires, stabilisés et pérennes aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées
- la suppression des obstacles à l'accès aux soins
- le recrutement et la formation de tous les auxiliaires de vie scolaire

Nous, adhérents de l'APF, n'acceptons plus que des millions de français en situation de handicap et leur famille continuent d'être traités comme des citoyens de seconde zone ! Nous sommes donc prêts à engager toutes les actions qui nous permettront d'être entendus !

2. « 40 ans d'immobilisme pour une France accessible, ça suffit ! » : Depuis des années, les adhérents de l'APF se mobilisent pour l'accessibilité des lieux publics, des transports, des logements, de la voirie, et des services. Aujourd'hui, nous sommes en colère car depuis 2005, la mobilisation du gouvernement, des élus et des branches professionnelles dans leur immense majorité a été plus qu'insuffisante pour faire respecter le délai de 2015. Nous en concluons que les personnes en situation de handicap, leur famille et leurs proches sont traités en « parias » de la société.
Les adhérents de l'APF réaffirment avec une extrême fermeté et une totale détermination que le dispositif des Ad'AP doit prévoir :

- un délai resserré de 3 ans maximum : transports et cadre bâti, sur l'ensemble du territoire français;
- des mesures d'incitations fiscales et des sanctions financières fortement dissuasives ;
- un dispositif juridique cadré, fiable et non permissif.

Nous rappelons que le respect des normes en matière de logement et d'établissement recevant du public est une condition essentielle pour une société réellement inclusive.
Nous en appelons à la mobilisation de tous dès aujourd'hui pour faire respecter la liberté de chacun d'aller et venir, comme le « vivre ensemble », sans discriminations, ni inégalité de traitement.

3. « Pour un habitat inclusif dans une société inclusive » : Nous souhaitons promouvoir l'habitat inclusif, c'est-à-dire

- construire des logements totalement accessibles et adaptés dans un environnement accessible pour tous
- favoriser et faciliter les adaptations de cet habitat à la personne
- pouvoir accéder à partir de ce logement à l'ensemble des biens et services de proximité : services d'aides à la vie quotidienne, dispositifs de santé et de soins et tous les dispositifs qui concourent à assurer une réelle vie sociale et familiale,
- garantir des possibilités de financement pérennes pour permettre aux personnes en situation de handicap et à leur famille d'accéder à ces logements, que ce soit en mode locatif ou en propriété

Et nous demandons à tous les acteurs concernés de

- **développer des réponses inclusives, innovantes, diversifiées et accessibles financièrement**
- **de proposer une offre « dans et hors les murs » avec un accompagnement adapté social et médico-social pour répondre aux aspirations et aux besoins de toutes les personnes en situation de handicap, surtout pour les personnes les moins autonomes**

4. « Projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement : une loi qui nous concerne … dans le respect des spécificités de chacun ! » : L'avancée en âge des personnes en situation de handicap doit donc être prise également en compte dans le cadre des politiques liées au vieillissement. Nous, adhérents de l'APF, nous sommes consternés de constater que le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement ne prenne pas en compte cette spécificité.

Nous demandons fermement que ce projet de loi intègre :

- la garantie du libre choix du mode de vie
- la suppression des barrières discriminantes liées à l'âge

pour permettre :

- l'accès et le maintien de certaines prestations : AAH, pensions d'invalidité, prestation de compensation (barrières d'âge pour les plus de 60 ans et les plus de 75 ans) ;
- l'accès aux structures spécialisées dans le handicap, barrière qui exclut les plus de 60 ans.
- la promotion d'une politique de prévention, d'observation et d'accompagnement des effets de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, s'il est logique et positif que de nombreuses réponses soient communes aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées, nous affirmons que la convergence de ces réponses ne doit en aucun cas conduire à des dispositifs allant à l'encontre des besoins spécifiques de chacune de ces populations ou à un nivellement par le bas des droits et moyens associés.

C'est pourquoi, nous, adhérents de l'APF, sommes particulièrement inquiets de la transformation d'un certain nombre de maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) en « maisons départementales de l'autonomie » (MDA). Ces MDA accueillent un public supplémentaire et sont créées sans contrôle, sans moyens supplémentaires de fonctionnement, en dehors de toute prestation unique de compensation et de toute labellisation nationale.

Nous demandons avec insistance au gouvernement et aux parlementaires d'amender le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap sans fragiliser ou réduire les droits et dispositifs existants.

5. Enfin, une dernière motion d'orientation interne « Pour Une Nouvelle Etape de Démocratie Ensemble » concerne le fonctionnement de notre démocratie interne. Les adhérents ont adopté les propositions de l'UNEDE concernant la vie démocratique de l'Association qui repose sur 10 propositions concrètes et cinq chantiers à ouvrir et autour de trois enjeux majeurs :
 la nécessité de renforcer le lien entre les administrateurs et les élus locaux, notamment par des travaux menés en commun ;
 l'amélioration indispensable du fonctionnement de nos instances de démocratie locale et nationale;
 le besoin de mieux soutenir et accompagner les élus dans leur mission, en mettant en place les moyens et les formations nécessaires.

Nouveau bureau du CA

Le nouveau conseil d'administration s'est installé le 25 octobre dernier, suite aux dernières élections du printemps.
5 nouveaux administrateurs y siégeaient : Christine BEAUVERGER, Fabienne LEVASSEUR, Morgan LIFANTE, Laetitia PETITJEAN, Jacques SAURY.
Le conseil d'administration a procédé au vote du bureau, voici sa composition :

- président Alain ROCHON
- vices présidents : Kareen DARNAUD, Pascale RIBBES, Jacques ZEITOUN
- trésorier : Jean Manuel HERGAS
- trésorier adjoint : Gérard PIC
- secrétaire : Pascal BUREAU
- secrétaire adjoint : Sylvie MOUCHARD

Renouvellement des conseils départementaux en 2015

Le mandat des membres des conseils départementaux, des conseils APF de région et des commissions nationales prend fin en juin 2015. Il y a donc lieu d'engager dès maintenant la préparation du prochain mandat.
Les instances sont des lieux d'expression privilégiés et vous permettent d'orienter directement les actions de votre délégation.
Trois étapes sont à prévoir :

- d'ici janvier 2015 : désigner un comité de pilotage
- de janvier à avril 2015 : préparer les élections
- d'avril à septembre 2015 : faire vivre le processus électoral de l'appel à candidature à l'installation du conseil

N'hésitez pas à vous signaler en délégation si vous souhaitez faire parti du comité de pilotage des futures élections du CD 43.

« un comité de pilotage, composé de cinq adhérents au plus, non candidats, et du directeur de la délégation départementale, est constitué et chargé d'élaborer les modalités pratiques relative aux élections des CD et de les mettre en œuvre. L'ensemble des opérations s'effectue par correspondance et sous l'autorité du Comité de Pilotage des élections » (article 15 du Repère N°1)

LES INFOS NATIONALES

« AIDER KARINE, C'EST AUSSI AIDER ANTOINE ET BASTIEN»

ACCESSIBILITÉ : les besoins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées abandonnés !

Les associations représentatives des personnes en situation de handicap et de leur famille, les associations de personnes âgées et les associations des usagers de la voirie et des transports tiennent à exprimer leurs profondes exaspérations et irritations face au grave recul du Gouvernement concernant l'accessibilité. Les associations jugent particulièrement inacceptable l'Ordonnance relative à l'accessibilité des établissements recevant du public et des transports en commun, présentée en Conseil des ministres le 25 septembre dernier, qui est un recul inadmissible sur les acquis en matière d'accessibilité.

En effet, cette Ordonnance beaucoup trop souple ouvre la voie à de nouvelles dérogations et détricote entièrement la loi accessibilité de 2005, en abaissant drastiquement le niveau d'exigence légale ! L'accessibilité s'avère donc sacrifiée sur l'autel de la rigueur. Après 40 ans d'attente et deux lois inappliquées en matière d'accessibilité, c'est un retour en arrière considérable qu'impose le Gouvernement aux millions personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de parents avec enfants en bas âge et poussette mais aussi à tous les usagers du cadre de vie qui souhaitent circuler librement. De plus, ce dispositif n'est pas conforme à l'esprit de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, car il s'agit de graves reculs par rapport à l'ambition initiale de la loi accessibilité de 2005, et non de promotion des droits tel que le requiert pourtant ladite Convention.

Ainsi, dans ce contexte, un collectif s'est constitué contre les délais trop longs.
Le tout nouveau collectif pour une France « accessible pour tous » appelle les parlementaires à ne pas ratifier l'ordonnance du 26 septembre qui accorde de nouveaux délais pour la mise en accessibilité des lieux publics et moyens de transport.

Premières organisations participantes au collectif :

- **l'Association française contre les myopathies (AFM-Téléthon)**
- **l'Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs (ANPIHM)**
- **l'Association des paralysés de France (APF)**
- **la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)**
- **la Confédération française des Retraités (CFR)**
- **le Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL)**
- **les Droits du piéton**
- **la Fédération française des associations d'infirmes moteurs cérébraux (FFAIMC)**
- **la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)**
- **la FNATH, association des accidentés de la vie**
- **la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)**
- **le Groupement français des personnes handicapées (GFPH)**
- **le Groupement pour l'Insertion des personnes handicapées physiques (GIHP)**
- **la Fédération Jumeaux et plus**
- **l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)**
- **l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI)**
- **l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss)**

Faire Face en ligne : http://faire-face.fr/2014/11/04/accessibilite-collectif-contre-les-delais-trop-longs

Dans tous les départements, l'APF prévoit des actions de communication concernant les AD'AP. Le Conseil Départemental de la Haute-Loire reste mobilisé sur la question et prévoit une rencontre avec les parlementaires afin de les interpeller sur la question.

EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : L'APF TIRE LA SONNETTE D'ALARME !

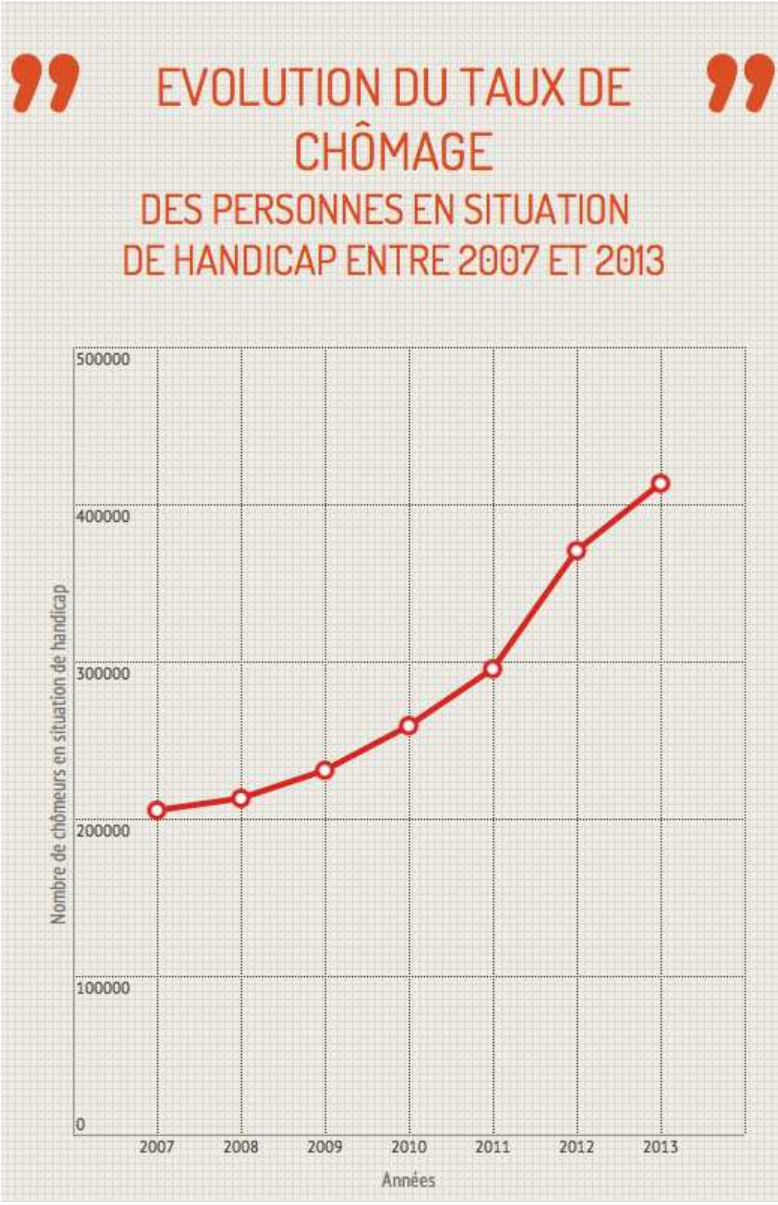

À quelques jours de la 18e Semaine pour l'emploi des personnes handicapées et dans la perspective de la 3e Conférence nationale du handicap à venir, l'Association des paralysés de France (APF) tire la sonnette d'alarme concernant les graves difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap en matière d'emploi.

La forte augmentation du taux de chômage des personnes en situation de handicap (+ 100% en 6 ans), le non-respect des engagements de l'État envers les entreprises adaptées (EA) ou les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), le problème du maintien dans l'emploi et de l'insuffisante sécurisation des parcours sont autant de freins à l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'APF attend aujourd'hui un véritable plan d'action pour l'accès, le retour et le maintien dans l'emploi. L'association se mobilise également pour apporter des solutions innovantes et durables, via son réseau APF Entreprises notamment, afin de favoriser l'emploi pour tous.

Pour rappel L'Espace Emploi APF figure sur le site institutionnel de l'APF.
http://www.apf.asso.fr/

JOURNEES NATIONALES DES PARENTS 2014

Lyon (69) - Les 28, 29 et 30 novembre 2014

Les Journées Nationales des Parents d'enfants en situation de handicap sont l'occasion pour vous de rencontrer et d'échanger avec des parents des quatre coins de la France. Vous pourrez y partager vos expériences, vos connaissances, vos attentes et vos interrogations. Ce sont trois jours de convivialité intenses, forts en émotions et riches d'informations. Si vous souhaitez y participer, veuillez contacter Mme Christine Plazanet au Tél. 01.40.78.69.75 - Mail christine.plazanet@apf.asso.fr

PROGRAMME

Vendredi 28 novembre 2014

- 13h30 - Café d'accueil & 14h00 - Ouverture des journées

Accueil , présentation des membres du GNP, programme...

- 14h30 - Point de vue du GNP
- 15h00 - Les effets du handicap sur la sphère familiale - Michel Billé, sociologue

Echange avec la salle - 16h00 – Pause

- 16h20 - Kaffeecklatsch I - 1 sujet au choix –

Sujet 1 - Quel a été l'impact de l'annonce du handicap sur votre vie de famille?
Sujet 2 - Le handicap a-t-il impacté votre projet professionnel, comment?
Sujet 3 - Quelle vie de couple et quelle vie affective lorsque vous avez un enfant handicapé? En présence de François Crochon, sexologue clinicien, chef de projet au CeRHeS

- 17h20 - Retour sur le groupe de travail « la place des familles dans l'association » Prosper Teboul , directeur général de l'APF et Claude Volkmar, directeur général du CREAI Rhônes-Alpes
- 19h45 – Repas

Samedi 29 novembre 2014

- 9h00 - Kaffeeklatsch II et III - 2 sujets au choix –

Sujet 4 - Le handicap a-t-il modifié la place de chacun dans votre famille? Comment?
Sujet 5 - Avez-vous pu concilier votre vie professionnelle et votre vie familiale, comment?
Sujet 6 - Quelle vie sociale lorsqu'un de nos enfants est handicapé ? □

- 10h25 - Pause □
- 10h40 - Table ronde : Personne handicapée, famille handicapée: une consultation pluridisciplinaire - Dr Christian Bélio, ergothérapeute, consultation handicap et famille au CHU de Bordeaux

L'aide aux aidants familiaux : c'est plus que du répit Anne Enselme – Levrault, directrice du service des Fenottes SESVAD 69 APF Echange avec la salle □

- 12h30 Buffet - repas □
- 14h00- Kaffeecklatsch IV - 1 sujet au choix parmi les sujets 1,2,3 □
- 15h00- Familles face au handicap: les espaces de résilience? Marie Anaut, professeur université Lyon II, psychologue clinicienne □
- 17h00 - Répit □
- 19h45 - Repas festif

Dimanche 30 novembre 2014

- 9h00 – Actualités - Aidants familiaux, scolarité, choix du lieu de vie…
- 10h00 - Echange avec des administrateurs de l'APF
- 12h00 - Remise des paniers repas

Fin des JNP 2014

APF EVASION SEJOUR ETE 2015

L'accès aux loisirs, au tourisme, au voyage, à l'évasion lors des temps libres fait partie des droits fondamentaux que l'APF défend en permettant à des personnes en situation de handicap avec ou sans troubles associés de pouvoir partir en vacances.
APF Evasion, secteur vacances de l'APF a pour mission d'organiser des séjours de vacances pour des personnes handicapées physiques et polyhandicapées, adhérents de l'Association.
Au travers de l'offre de séjours, APF Evasion réaffirme le principe que l'accès aux vacances est un droit pour tous.
APF Evasion présente régulièrement de nouveaux lieux de séjours offrant des prestations encore mieux adaptées aux attentes de tous.
Pour permettre à chacun de trouver un séjour qui corresponde à ses moyens, le service s'efforce de maintenir des tarifs stables. Afin que chacun puisse trouver la réponse à ses besoins, certains séjours proposent une aide médicale. Au programme, il est prévu des excursions, des activités de loisirs et culturelles, des temps de fête, de détente, de rencontre et de découverte.
L'une des spécificités d'APF Evasion repose sur la présence d'un encadrement exceptionnel : en moyenne un accompagnateur par vacancier.

Votre délégation se fait le relai local d'APF Evasion.
Nous recevons dès leur parution les catalogues des séjours adultes et enfance jeunesse ainsi que les dossiers d'inscriptions. Ils sont à votre disposition sur simple demande de votre part.

L'équipe de délégation est à votre disposition pour vous aider dans votre choix de séjour et vous aider à constituer le dossier d'inscription. Un accompagnement pour solliciter une aide dans le cadre des Aides aux Projets Vacances ANCV peut vous être proposé.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la délégation.

LE MAGAZINE FAIRE FACE FAIT PEAU NEUVE

faire face
MIEUX VIVRE LE HANDICAP MOTEUR

FAIRE FACE, le magazine et le site Internet, édité par l'APF se transforme pour mieux informer les personnes en situation de handicap et les familles.
Le magazine devient un bimestruel de 68 pages avec une nouvelle formule. Le site internet devient un vrai site d'information afin de décrypter l'actualité à travers le prisme du handicap moteur. Des contenus et des services sont réservés aux abonnés au magazine ou disponibles en service payant pour les non abonnés. Plus d'informations sur : www.faire-face.fr

L'APF sur Internet

Le site de l'APF	www.apf.asso.fr
Le blog politique de l'APF	www.reflexe-handicap.org
Le blog juridique	http://vos-droits.apf.asso.fr
Le blog de l'accessibilité universelle	http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr
Le blog du magazine Faire Face	www.faire-face.fr
Le blog des personnes en difficultés d'élocution	http://unikom.blogs.apf.asso.fr
Le blog des vacances accessibles	www.vacances-accessibles.apf.asso.fr/
Le blog des parents d'enfant en situation de handicap	http://interparents.blogs.apf.asso.fr/
Le blog d'APF Evasion	www.apf-evasion.org/
Le blog des Cordés	http://lescordees.blogs.apf.asso.fr/
Le blog des jeunes « agir sur mon avenir »	http://jeune.apf.asso.fr/

L'APF sur Facebook	www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance
L'APF sur Twitter	www.twitter.com/apfhandicap

Bulletin d'adhésion

Pour souscrire une ***cotisation familiale*** dès aujourd'hui, merci de contacter votre délégation départementale.

À compléter et à retourner
DELEGATION DEPARTEMENTALE APF DE HAUTE LOIRE
10 CHEMIN DE PIMPRENELLE
43700 BRIVES CHARENSAC

OUI, je souhaite (au choix) :

❑ **Adhérer pour 1 an à l'APF** DHNA13
25 € (montant de l'adhésion seule, sans abonnement) €

ou ❑ **Adhérer à l'APF et m'abonner** DHNA13 + AFAA13
pour 1 an au magazine *FAIRE FACE* au prix spécial de **47 €** (au lieu de 58 €) €

et ❑ **J'apporte mon soutien à l'APF** (facultatif) par un don complémentaire de : €

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2013.

TOTAL de mon règlement : €

Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

L'adhésion est individuelle ❑ Mme ❑ Mlle ❑ M. FBULL13

Nom : .....

Prénom : .....

N° d'adhérent (facultatif) : .....

Adresse : .....

.....

.....

CP |_|_|_|_|_| Ville : .....

Ci-joint mon règlement par :
❑ Chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France
❑ Carte bancaire : merci de nous contacter au 01 53 80 81 04

Renseignements facultatifs :
Numéro de téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Adresse e-mail : ..... @ .....

Vous avez entre 18 et 25 ans ?
Votre 1re année d'adhésion est gratuite.
Contactez votre délégation départementale pour en savoir plus.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.